

Le 26 octobre 2017

**Création d'une mission d'information
sur les produits phytopharmaceutiques**

Une initiative parlementaire pour informer sur les pesticides

Les député.e.s du groupe “La République En Marche” saluent la création d'une mission d'information relative aux produits phytopharmaceutiques, parmi lesquels se trouve le glyphosate.

Alors que la prolongation de la licence d'autorisation du glyphosate est actuellement débattue à Bruxelles, **l'Assemblée nationale a créé une mission d'information sur les produits phytopharmaceutiques**, commune à quatre commissions : affaires sociales, affaires économiques, affaires culturelles et éducation, développement durable et aménagement du territoire. Transpartisane, elle rassemble **23 député.e.s dont 12 du groupe LaREM.**

Pour Richard Ferrand, président du groupe LaREM : « Nous devons sortir de l'utilisation des pesticides, et notamment du glyphosate, à la condition que nous puissions trouver des produits de substitution moins nocifs. Notre ambition est de trouver des solutions alternatives d'ici la fin du quinquennat, et la mission d'information transpartisane mise en place est un des moyens qui permettra d'atteindre efficacement cet objectif. »

La mission d'information sera amenée à réaliser des auditions et à publier un rapport d'information avec pour but :

- **de faire un état des usages**, en établissant le bilan de leur utilisation ;
- **d'évaluer les risques** et les enjeux relatifs à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- **de rechercher les solutions alternatives** qui pourraient être proposée à la filière agricole.

Elisabeth Toutut-Picard, députée LaREM de Haute-Garonne et présidente de la mission d'information, salue « la transversalité des approches grâce à la présence de députés de plusieurs commissions, qui permet de balayer les dimensions sanitaire, environnementale et économique liées à l'utilisation des produits phytosanitaires. »

Pour Didier Martin, député LaREM de Côte-d'Or et co-rapporteur de la mission d'information : « Les citoyens ont le droit à une transparence totale sur les pesticides. Nous, députés, avons le devoir de les informer. »